



## COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17

psem@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 4 décembre 2017

**Présidente** : Martine GRANOTTIER - **Vice-Président** : Arsène MEYER - **Responsable suivi** : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs) - **Membres du CD** : Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Said INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

**Représentant des commissions** : Sylvain RICHARD - Thierry PESTRITTO - Christian DUBOURG – Patrice ECHINARD

### ➡ RETOUR QUESTIONNAIRE « DISPOSITIF ETOILES »

EVEIL DE LYON / FC SO 69 / AS GENAY / ASVEL / ES CHARLY / ES GLEIZE / LYON CROIX ROUSSE FOOT / AS GREZIEU LE MARCHE / ES ST PRIEST / US DES MONTS / GOS COUZON / FC CHAPONNAY MARENNES / AS RHODANIENNE / US CHEMINOTS VAISE / AS VILLECHENEVE / FC ST CYR AU MONT D'OR / O. SATHONAY / FC CROIX ROUSSE / FC PAYS VIENNOIS

**Délai des dépôts du questionnaire : 30/11/2017. Ce délai étant terminé, plus aucun dossier ne sera accepté.**

### ➡ COURRIERS CLUBS

- Mr BLANCHARD ST PIERRE LA PALUD : Mail transmis à Mr ECHINARD Président dispositif Etoiles pour réponse.
- Mr GENOUD dirigeant **Loire sur Rhône** : il est demandé au club de MIONS de remettre en conformité les vestiaires (douches, wc) afin d'accueillir dans de bonnes conditions les visiteurs.
- **Lyon Croix Rousse football** Mr Boulekroume : la commission PSEM propose de vous recevoir le lundi 8 janvier 2018 à 18h30. Merci de nous confirmer votre présence.
- **AS MINGUETTES** : copie du courrier adressée à la Mairie de ST GENIS LAVAL. Lu et noté.
- **AS ECULLY** : lu et noté le nouveau responsable sécurité Mr PEREIRA Francisco. Nous vous rappelons que vous devez l'inscrire dans FOOTCLUB.
- **FRONTONAS CHAMAGNIEU** : lu et noté.

### ➡ RETOUR ATTESTATION RESPONSABLE SECURITE

US MILLERY VOURLES / LYON CROIX ROUSSE FOOTBALL

### ➡ INFORMATION CLUBS

**ST GENIS LAVAL RAPPEL du PV 363** : La commission PSEM demande au club de ST GENIS LAVAL de nous tenir informé sur la remise en état des vestiaires et la prise en charge des dépenses par le club concerné suite à la détérioration des vestiaires en date du 6 mai 2017 au stade de Beauregard en catégorie U15.

### ➡ DELEGUES SURPRISES

**Rencontre CALUIRE SC / CS MEGINAND U19** : il est rappelé au club de CALUIRE que les guérites doivent être protégées et que les spectateurs ne peuvent s'y mettre durant une rencontre.

**Rencontre MIONS / FC CROIX ROUSSE Séniors** : absence de délégués de terrain sur la rencontre. Il est rappelé que les éducateurs doivent rester dans la zone technique et assis et qu'il est interdit de fumer durant la rencontre sur le terrain.

**Rencontre US PIERRE BENITE / CHARLY séniors** : il est rappelé que les chasubles pour les remplaçants sont obligatoires pour les 2 équipes. Absence du protocole de fin de match qui est obligatoire. De plus les personnes non inscrites sur la feuille de match ne peuvent s'asseoir sur le banc des remplaçants durant une rencontre.

**Rencontre DIEMOZ / CHASSE Séniors** : rencontre bien organisée.